

SAS BDO IDF

7 rue du Parc de Clagny

78000 VERSAILLES

Etats Financiers

du 01/10/2024 au 30/09/2025

DocuSigned by:
Arnaud Naudan
9EE9AEBAFDC2402...

Copie certifiée conforme à l'original

Comptes Annuels

Compte de résultat

	30/09/2025	30/09/2024	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	26 671 487	25 106 103	1 565 384	6,24
Chiffre d'affaires net	26 671 487	25 106 103	1 565 384	6,24
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>	<i>227 572</i>	<i>240 380</i>	<i>-12 808</i>	<i>-5,33</i>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	185 070	201 927	-16 857	-8,35
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	851 674	990 673	-138 999	-14,03
Autres produits	247	4 450	-4 202	-94,44
Total produits d'exploitation (I)	27 708 478	26 303 153	1 405 325	5,34
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	9 998 230	8 864 951	1 133 279	12,78
Impôts, taxes et versements assimilés	294 334	321 089	-26 755	-8,33
Salaires et traitements	10 597 000	10 253 999	343 001	3,35
Charges sociales	4 645 021	4 625 779	19 242	0,42
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	166 140	172 009	-5 869	-3,41
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	690 621	696 058	-5 437	-0,78
- Pour risques et charges : dotations aux provis.	30 750	117 661	-86 911	-73,87
Autres charges	28 050	179 548	-151 498	-84,38
Total charges d'exploitation (II)	26 450 145	25 231 094	1 219 052	4,83
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 258 333	1 072 060	186 273	17,38
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)	272 540	270 361	2 179	0,81
D'autres valeurs mobilières et créances actif im	267		267	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 172	1 830	343	18,72
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)	274 979	272 190	2 789	1,02
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	34 270	19 031	15 239	80,07
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	34 270	19 031	15 239	80,07
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	240 710	253 159	-12 450	-4,92
RESULTAT COURANT avant impôt	1 499 042	1 325 219	173 823	13,12

Compte de résultat (suite)

	30/09/2025	30/09/2024	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	2 288	54 146	-51 859	-95,77
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)	2 288	54 146	-51 859	-95,77
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	5 000	15 105	-10 105	-66,90
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.	353		353	
Total charges exceptionnelles (VIII)	5 353	15 105	-9 751	-64,56
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-3 065	39 042	-42 107	-107,85
Participation des salariés aux résultats (IX)	102 510	85 253	17 257	20,24
Impôts sur les bénéfices (X)	273 776	237 656	36 120	15,20
Total des produits (I+III+V+VII)	27 985 745	26 629 490	1 356 255	5,09
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	26 866 054	25 588 138	1 277 916	4,99
BENEFICE OU PERTE	1 119 691	1 041 352	78 339	7,52
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées	199 400	269 839	-70 439	-26,10
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	26 000	12 576	13 424	106,74

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2025	Net 30/09/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	6 398	6 093	305	305
Fonds commercial (1)	7 171 869		7 171 869	7 171 869
Autres immobilisations incorporelles	1 602 447		1 602 447	1 502 836
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 250 241	1 865 088	385 153	468 560
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	105 563		105 563	345 563
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	396 858		396 858	356 549
Autres immobilisations financières	210 090		210 090	209 748
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	11 743 467	1 871 181	9 872 286	10 055 430
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	9 641 025	915 906	8 725 119	6 793 699
Autres créances	770 573		770 573	1 463 305
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 062 080		1 062 080	1 682 998
Charges constatées d'avance (3)	216 914		216 914	175 011
TOTAL ACTIF CIRCULANT	11 690 591	915 906	10 774 685	10 115 012
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	23 434 058	2 787 087	20 646 971	20 170 442
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			1 099 088	918 568

Bilan passif

	30/09/2025	30/09/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	5 365 000	5 365 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 767 489	1 767 489
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	536 500	536 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	445 124	446 728
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 119 691	1 041 352
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		3 000
TOTAL CAPITAUX PROPRES	9 233 804	9 160 069
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	30 750	35 000
Provisions pour charges	545 703	609 434
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	576 453	644 434
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	245 234	356 833
Emprunts et dettes financières diverses (3)	465 150	812 043
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 386 229	1 409 562
Dettes fiscales et sociales	4 927 910	4 522 896
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 069	36 096
Produits constatés d'avance	3 810 121	3 228 509
TOTAL DETTES	10 836 714	10 365 940
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	20 646 971	20 170 442
(1) Dont à plus d'un an (a)	513 630	679 157
(1) Dont à moins d'un an (a)	10 323 084	9 686 782
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société BDO FINANCIAL SERVICES IDF et la société EVRYENNE D'AUDIT ont fait l'objet d'une dissolution sans liquidation au profit de la société BDO IDF en date du 30 septembre 2024 à minuit.

Ces opérations sont soumises au régime de faveur institué par les dispositions de l'article 210 A du Code général des impôts

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS BDO IDF

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025, dont le total est de 20 646 971 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 119 691 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

1 an

* Installations générales, agencements et aménagements divers : de 5 à 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : de 1 à 8 ans

* Matériel informatique : de 1 à 8 ans

* Mobilier : de 1 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,5 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2024

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début de l'exercice	BDO FS	Augment.	Diminution	A la fin de l'exercice
- Fonds commercial	7 171 869				7 171 869
- Autres postes immobilisations incorporelles	1 508 802		99 611		1 608 845
Immobilisations incorporelles	8 680 670	432	99 611		8 780 714
- Install. générale agencets divers	1 322 972		21 742	4 000	1 340 714
- Matériel de transport	8 352				8 352
- Matériel bureau informatique et mobilier	960 088		61 344	120 258	901 174
Immobilisations corporelles	2 291 412		83 086	124 258	2 250 241
- Autres participations	345 563			240 000	105 563
- Prêts et autres immobilisations financières	566 297		42 197	1 545	606 949
Immobilisations financières	911 860		42 197	241 545	712 512
ACTIF IMMOBILISE	11 883 943	432	224 894	365 803	11 743 468

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	100 044	83 086	42 197	225 327
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	100 044	83 086	42 197	225 327
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			240 000	240 000
Scissions				
Mises hors service		124 258	1 545	125 803
Diminutions de l'exercice		124 258	241 545	365 803

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Dans le cadre de la première application du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifiant le règlement n°2014-03 de l'autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, le mali technique de fusion inscrit au bilan à l'ouverture au poste fonds commercial, a été affecté aux actifs sous-jacents.

Les malis techniques de fusion sont classés en autres immobilisations incorporelles

- Fonds commercial LIBERAL GESTION / COFIEC : 160 768€
- Fonds commercial PRGC : 450 721€
- Fonds commercial ABPR : 56 682€
- Fonds commercial ABPR SY : 132 224€
- la fusion avec la société BDO VRC a généré un mali technique de 656 707€
- la Tup avec la société EVRYENNE D'AUDIT a généré un mali technique de 99 611€

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Clientèle reçue en apport en 1993			143 889	143 889
Clientèle reçue en apport en 2001			2 286 735	2 286 735
Clientèle achetée en 2002	90 720			90 720
Clientèle reçue en apport en 2003 - TUP ECG			380 452	380 452
Clientèle reçue en apport en 2004 - TUP Val d'Oise			118 758	118 758
Clientèle achetée en Février 2005	15 000			15 000
Clientèle achetée en Décembre 2009	31 330			31 330
Clientèle achetée en Juin 2010	7 288			7 288
Clientèle reçue en apport en 2012 SARL PRGC			341 485	341 485
Clientèle reçue en apport en 2012 SARL BDO ABPR			195 608	195 608
Clientèle reçue en apport en 2013 SARL BDO SY DA			465 885	465 885
Clientèle reçue en apport en 2013 SARL BDO SY SE			1 417 776	1 417 776
Clientèle achetée en 2014 - ARGOS	540 000			540 000
Clientèle reçue en apport 2021 - TUP COFIEC			209 465	209 465
Clientèle reçue en apport 2021 - TUP COFIEC			300 000	300 000
Clientèle reçue en apport 2021 - TUP 4EXPERTISE			94 609	94 609
Clientèle reçue en apport 2022 - Fusion BDO VRC			46 344	46 344
Clientèle reçue en apport 2024 - Fusion BDO LES ULI			286 524	286 524
Clientèle reçue en apport 2024 - Fusion 2AS			200 000	200 000
Total	684 338		6 487 530	7 171 868

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS ELLIPCE 78000 VERSAILLES	100 000	560 638	99,70	184 727
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	99 000	99 000			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	BDO FS	Augment.	Diminution	A la fin de l'exercice
- Autres postes immobilisations incorporelles	5 661	432			6 093
Immobilisations incorporelles	5 661	432			6 093
- Install générales agencts divers	1 031 465		57 338	4 000	1 084 803
- Matériel transport	5 413		1 051		6 464
- Matériel bureau informatique et mobilier	785 974		108 104	120 258	773 820
Immobilisations corporelles	1 822 852		166 493	124 258	1 865 088
ACTIF IMMOBILISE	1 828 513	432	166 493	124 258	1 871 181

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 11 235 460 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	396 858		396 858
Autres	210 090		210 090
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	9 641 025	8 541 937	1 099 088
Autres	770 573	770 573	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	216 914	216 914	
Total	11 235 460	9 529 423	1 706 037
Prêts accordés en cours d'exercice	40 309		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Travaux en cours	909 548
Cients - Factures à établir groupe	279 428
Prov.Charges soc. à recevoir	7 617
Etat - produits à recevoir	29 831
Total	1 226 424

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 365 000,00 € décomposé en 214 600 titres d'une valeur nominale de 25,00 €.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 25/03/2025.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	1 041 352
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 041 352
Affectations aux réserves	-1 604
Distributions	1 042 956
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	1 041 352

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2025
Capital	5 365 000				5 365 000
Primes d'émission	1 767 489				1 767 489
Réserve légale	536 500				536 500
Réserves générales	446 728	-1 604	-1 604		445 124
Résultat de l'exercice	1 041 352	-1 041 352	1 119 691	1 041 352	1 119 691
Dividendes		1 042 956			
Provisions réglementées	3 000			3 000	
Total Capitaux Propres	9 160 069		1 118 087	1 044 352	9 233 804

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	3 000		3 000	
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	3 000		3 000	
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

La provision a été neutralisée suite à l'opération de TUP avec la société BDO FS (BDO Financial Services IDF)

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	35 000	30 750	35 000		30 750
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	609 434		63 731		545 703
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	644 434	30 750	98 731		576 453
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		30 750	98 731		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 10 836 714 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	245 234	84 581	160 653	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	281 918	112 122	169 796	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 386 229	1 386 229		
Dettes fiscales et sociales	4 927 910	4 744 729	183 181	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	185 301	185 301		
Produits constatés d'avance	3 810 121	3 810 121		
Total	10 836 714	10 323 084	513 630	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	220 930			
(**) Dont envers les associés				

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 0 €.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.non parvenues	377 055
Fourn.fact.non parvenues groupe	63 155
Int. courus s/emprunts groupe	1 090
Int courus c/c PM à payer	20 795
Personnel - Prov.CP.RTT.13èMois	673 154
Personnel - Provision Primes	478 809
Personnel - Provision Intéressement	50 000
Personnel - Provision Participation	102 510
Personnel - Autres charges à payer	308 458
Prov.Charges soc. s/CP RTT 13èMois	303 386
Prov.Charges soc. s/Primes	221 313
Prov.Charges soc. à payer	189 503
Etat - charges à payer	46 402
Clients - Avoirs à établir groupe	2 052
Total	2 837 681

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	216 914		
Total	216 914		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance Encours	3 810 121		
Total	3 810 121		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2025	30/09/2024
EXPERTISE COMPTABLE	16 050 904	15 917 730
AUDIT	7 589 119	6 608 080
SOCIAL	1 328 627	1 385 390
AUTRES	1 702 837	1 194 903
TOTAL	26 671 487	25 106 103

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	30/09/2025	30/09/2024
Produits financiers de participation	272 540	270 361
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	267	
Autres intérêts et produits assimilés	2 172	1 830
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	274 979	272 190
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	34 270	19 031
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	34 270	19 031
Résultat financier	240 710	253 159

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 000	
Amortissements des immobilisations	353	
Rentrées sur créances amorties		2 288
TOTAL	5 353	2 288

Résultat et impôts sur les bénéfices

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 1 080 552 €. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
PV Sursis report au 30/09/2001 - ABPR	1 936 102
PV Sursis report au 30/09/2012 - ABPR PARIS	56 681
PV Sursis report au 30/09/2012 - PRGC	450 720
PV Sursis report au 30/09/2002 - APBR	132 224
PV Sursis report au 30/09/2012 - CACG	465 884
PV Sursis report au 30/09/2021 - COFIEC	160 768
PV Sursis report au 30/09/2022 - VRC	656 707
PV Sursis report au 30/09/2024 - BDO LES ULIS	286 524
PV Sursis report au 30/09/2024 - 2AS	200 000
PV Sursis report au 30/09/2025 - EVRYENNE AUDIT	99 611
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	4 445 221
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	123 012
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	123 012
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la dette future d'impôt	1 080 552
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

Notes sur le compte de résultat

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2013, la société SAS BDO IDF est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BDO FRANCE.

L'impôt sur les sociétés du groupe est réparti entre les différentes filiales en fonction de leur résultat propre (méthode de neutralité).

Nature de la rubrique "Impôts sur les bénéfices"

	Montant
Crédit Impôt Mécénat	-9 283
Impôt sur les sociétés	283 059
TOTAL	273 776

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : BDO FRANCE

Forme : SAS

SIREN : 500492004

Au capital de : 10 486 249 €

Adresse du siège social :
43-47 Avenue Grande Armée
75116 PARIS

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 545 703 €



Société de Commissariat aux Comptes inscrite sur la liste nationale
des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Paris

Adresse postale

Boîte Postale 10.105

95 rue de Lyon
89203 AVALLON CEDEX

Tél. 03 86 34 55 05

christelle.carre@groupe-excel.fr

BDO IDF

SAS au Capital de 5 365 000 euros

7 Rue du Parc de Clagny
78000 VERSAILLES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice Clos le 30 Septembre 2025

BDO IDF

SAS au capital de 5 365 000 Euros
Siège social : 7 Rue du Parc de Clagny
78000 VERSAILLES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

*Présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle
Du 18 Mars 2026*

Comptes Annuels – Exercice Clos le 30 Septembre 2025

Aux actionnaires de la société BDO IDF

Opinion

En exécution de la mission qui nous été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BDO IDF relatifs à l'exercice clos le 30 Septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 1^{er} Octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions légales de l'article L 821-53 et R.821-180 du Code de Commerce relative à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne :

- Le fonds commercial et le mali technique de fusion afférant à cet actif sous-jacent, dont les montants nets figurant au bilan au 30 Septembre 2025 s'établissent à 8 728 581 euros font l'objet d'un test de dépréciation selon les modalités décrites dans le paragraphe « Immobilisations incorporelles » des « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à :

- apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations,
- à revoir les calculs effectués par la société,
- à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de

systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Avallon,
Le 6 Mars 2026



AVALLON AUDIT (A2)

Représentée par
Christelle CARRE
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes
rattachée à la CRCC de Paris

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 Septembre 2025

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte de résultat

	30/09/2025	30/09/2024	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	26 671 487	25 106 103	1 565 384	6,24
Production vendue (services)	26 671 487	25 106 103	1 565 384	6,24
Chiffre d'affaires net	227 572	240 360	-12 808	-5,33
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracom.</i>				
Production stockée				
Production immobilisée	185 070	201 927	-16 857	-8,35
Subventions d'exploitation	851 674	990 673	-138 999	-14,03
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	247	4 450	-4 202	-94,44
Autres produits				
Total produits d'exploitation (1)	27 708 478	28 303 153	1 485 325	5,34
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvis				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	9 998 230	8 864 951	1 133 279	12,78
Impôts, taxes et versements assimilés	294 334	321 089	-26 755	-8,33
Salaires et traitements	10 597 000	10 253 999	343 001	3,35
Charges sociales	4 645 021	4 625 779	19 242	0,42
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	166 140	172 009	-5 869	-3,41
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.	690 621	696 058	-5 437	-0,78
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	30 750	117 661	-86 911	-73,87
- Pour risques et charges : dotations aux provis.	28 050	179 548	-151 498	-84,38
Autres charges				
Total charges d'exploitation (2)	25 450 145	25 231 094	121 052	4,83
RESULTAT D'EXPLOITATION (1-II)	1 258 333	1 072 050	186 273	17,38
Quoties-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)	272 540	270 361	2 179	0,81
D'autres valeurs mobilières et créances actif im	267		267	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 172	1 830	343	18,72
Reprises sur provisions et dépréciat et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (IV)	274 979	272 190	2 789	1,02
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	34 270	19 031	15 239	80,07
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (V)	34 270	19 031	15 239	80,07
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	240 710	253 159	-12 450	-4,92
RESULTAT COURANT avant impôt	1 499 042	1 325 219	173 823	13,12

Compte de résultat (suite)

	30/09/2025	30/09/2024	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	2 288	54 146	-51 859	-95,77
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)	2 288	54 146	-51 859	-95,77
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	5 000	15 105	-10 105	-66,90
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.	353		353	
Total charges exceptionnelles (VIII)	5 353	15 105	-9 751	-64,56
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-3 065	39 042	-42 107	-107,85
Participation des salariés aux résultats (IX)	102 510	85 253	17 257	20,24
Impôts sur les bénéfices (X)	273 776	237 656	36 120	15,20
Total des produits (I+II)+V+VII)	27 985 745	26 629 490	1 356 255	5,08
Total des charges (III+IV+VI+VIII)+X+X)	20 866 054	25 688 138	1 277 916	4,89
BENEFICE OU PERTE	1 119 691	1 041 352	78 339	7,52
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées	199 400	269 839	-70 439	-26,10
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	26 000	12 576	13 424	106,74

AUDIT A2
Société à responsabilité limitée aux comptes
Inscrite au Registre du Commerce de PARIS
SAS au capital de 5.000 Euros
822 rue de la République
92000 NOSSY-LE-GRAND
Tél : 01 46 34 55 05

Bilan passif

Capital souscrit non appelé	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 2019-2023
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement	6 398	6 093	305
Frais de recherche et de développement			7 171 869
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	7 171 869		1 602 447
Fonds commercial (1)	1 602 447		1 502 836
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles	2 250 241	1 865 088	385 153
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations (mise en équivalence)	105 563		105 563
Autres participations			
Créances rattachées aux participations			
Autres titres immobilisés	396 858		396 858
Prêts	210 090		210 090
Autres immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	11 749 467	1 871 181	8 872 286
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances (3)			
Clients et comptes rattachés	9 641 025	915 906	8 725 119
Autres créances	770 573		770 573
Divers			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	1 062 080		1 062 080
Charges constatées d'avance (3)	216 914		216 914
TOTAL ACTIF CIRCULANT	11 680 591	915 906	10 777 495
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			
Primes de remboursement des obligations			
Ecart de conversion actif			
TOTAL GENERAL	23 434 058	2 787 087	20 646 971
(1) Dont droit au bail			20 170 442
(2) Dont à moins d'un an (brut)			918 568
(3) Dont à plus d'un an (brut)			1 099 088

BILAN		31/12/2025	
Capital	5 365 000	5 365 000	5 365 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 767 489	1 767 489	1 767 489
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	536 500	536 500	536 500
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	445 124	445 124	446 728
Report à nouveau			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 119 651	1 041 352	1 041 352
Subventions d'investissement			3 000
Provisions réglementées			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Provisions pour risques	30 750	35 000	35 000
Provisions pour charges	545 703	609 434	609 434
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	576 453	644 434	644 434
TITRES LIQUIDES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires	245 234	356 833	356 833
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	465 150	812 043	812 043
Emprunts et dettes financières diverses (3)			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 386 229	1 409 562	1 409 562
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 927 910	4 522 896	4 522 896
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	2 069	36 096	36 096
Produits constatés d'avance	3 810 121	3 228 509	3 228 509
TITRES EN COURS	10 838 714	10 565 687	10 565 687
Ecart de conversion passif			
TOTAL GENERAL	20 646 971	20 170 442	20 170 442
(1) Dont à plus d'un an (a)	513 630	679 157	679 157
(2) Dont à moins d'un an (a)	10 323 084	9 686 782	9 686 782
(3) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque			
(3) Dont emprunts participatifs			
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours			

AVALLON AIDET A2
Société de droit français à capital
Inscrite au registre de la chambre de PARIS
SAS au capital de 50 000 euros
823 434 629 RCS PARIS
95 rue de Lyon 51200 AVALLON
Tél 03.86.34.55.05

Faits caractéristiques

Falts essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société BDO FINANCIAL SERVICES IDF et la société EVRYENNE D'AUDIT ont fait l'objet d'une dissolution sans liquidation au profit de la société BDO IDF en date du 30 septembre 2024 à minuit.

Ces opérations sont soumises au régime de faveur institué par les dispositions de l'article 210 A du Code général des impôts

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS BDO IDF

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025, dont le total est de 20 646 971 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 119 691 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

/// Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
1 an
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : de 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : de 1 à 8 ans
- * Matériel informatique : de 1 à 8 ans
- * Mobilier : de 1 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

/// Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.5 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2024



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Mois de ouverture	BDO 35	Augment.	Diminutions	Fin de période
- Fonds commercial	7 171 869				7 171 869
- Autres postes immobilisations incorporelles	1 508 802		99 611		1 608 415
Immobilisations incorporelles	8 680 670	432	99 611		8 780 714
- Install. générale agencés divers	1 322 972		21 742	4 000	1 340 714
- Matériel de transport	8 352				8 352
- Matériel bureau informatique et mobilier	960 088		61 344	120 258	901 174
Immobilisations corporelles	2 291 412		83 086	124 258	2 250 241
- Autres participations	345 563			240 000	105 563
- Prêts et autres immobilisations financières	566 297		42 197	1 545	606 949
Immobilisations financières	911 860		42 197	241 545	712 512
ACTIF IMMOBILISE	11 883 943	432	224 894	365 803	11 743 468

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant	100 044		42 197	225 327
Acquisitions		83 086		
Apports				
Créations				
Révaluations				
Augmentations de l'exercice	100 044	83 086	42 197	225 327
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant			240 000	240 000
Cessions		124 258		125 803
Mises hors service			1 545	
Diminutions de l'exercice		124 258	241 545	365 803

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Dans le cadre de la première application du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifiant le règlement n°2014-03 de l'autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, le mali technique de fusion inscrit au bilan à l'ouverture au poste fonds commercial a été affecté aux actifs sous-jacents.

Les malis techniques de fusion sont classés en autres immobilisations incorporelles

- Fonds commercial LIBERAL GESTION / COFIEC : 160 768€
- Fonds commercial PRGC : 450 721€
- Fonds commercial ABPR : 56 682€
- Fonds commercial ABPR SY : 132 224€
- la fusion avec la société BDO VRC a généré un mali technique de 656 707€
- la Tup avec la société EVRYENNE D'AUDIT a généré un mali technique de 99 611€

Fonds commercial

	Acquis	Diminutions	Augment.	Total
Clientele reçue en apport en 1993			143 889	143 889
Clientele reçue en apport en 2001			2 286 735	2 286 735
Clientele achetée en 2002	90 720			90 720
Clientele reçue en apport en 2003 - TUP ECG			380 452	380 452
Clientele reçue en apport en 2004 - TUP Val d'Oise			118 758	118 758
Clientele achetée en Février 2005	15 000			15 000
Clientele achetée en Décembre 2009	31 330			31 330
Clientele achetée en Juin 2010	7 288			7 288
Clientele reçue en apport en 2012 SARL PRGC			341 485	341 485
Clientele reçue en apport en 2012 SARL BDO ABPR			195 608	195 608
Clientele reçue en apport en 2013 SARL BDO SY DA			485 885	485 885
Clientele reçue en apport en 2013 SARL BDO SY SE			1 417 776	1 417 776
Clientele achetée en 2014 - ARGOS	540 000			540 000
Clientele reçue en apport 2021 - TUP COFIEC			209 465	209 465
Clientele reçue en apport 2021 - TUP COFIEC			300 000	300 000
Clientele reçue en apport 2021 - TUP 4EXPERTISE			94 609	94 609
Clientele reçue en apport 2022 - Fusion BDO VRC			46 344	46 344
Clientele reçue en apport 2024 - Fusion BDO LES ULI			286 524	286 524
Clientele reçue en apport 2024 - Fusion 2AS			200 000	200 000
Total	684 338		6 487 530	7 171 868

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital délégué	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS ELLIPCE 78000 VERSAILLES	100 000	560 638	99,70	184 727
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avais	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	99 000	99 000			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

AVALLON AUDIT A2
Société d'audit et de conseil
5 rue de la République 75001 PARIS
01 42 64 12 34
95 rue de Lyon 82200 AVALLON
Tel 03.86.34.55.05

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	BDO FS	Augment.	Diminution	A la fin de l'exercice
- Autres postes immobilisations incorporelles	5 661	432			6 093
Immobilisations incorporelles	5 661	432			6 093
- Install générales agencés divers	1 031 465		57 338	4 000	1 084 803
- Matériel transport	5 413		1 051		6 464
- Matériel bureau informatique et mobilier	785 974		108 104	120 258	773 820
Immobilisations corporelles	1 822 852		166 493	124 258	1 865 088
ACTIF IMMOBILISE	1 828 513	432	166 493	124 258	1 871 181

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 11 235 460 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Exigences à moins d'un an	Exigences à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	396 858		396 858
Autres	210 090		210 090
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	9 641 025	8 541 937	1 099 088
Autres	770 573	770 573	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	216 914	216 914	
Total	11 235 460	9 529 423	1 706 037
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	40 309		

Produits à recevoir

Clients - Travaux en cours	909 548
Clients - Factures à établir groupe	279 428
Prov.Charges soc. à recevoir	7 617
Etat - produits à recevoir	29 831
Total	1 226 424

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 365 000,00 € décomposé en 214 600 titres d'une valeur nominale de 25,00 €.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 25/03/2025.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	1 041 352
Résultat de l'exercice précédent	
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 041 352
Affectations aux réserves	-1 604
Distributions	
Autres répartitions	1 042 956
Report à Nouveau	
Total des affectations	1 041 352

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2025
Capital	5 365 000				5 365 000
Primes d'émission	1 767 489				1 767 489
Réserve légale	536 500				536 500
Réserves générales	446 728	-1 604			445 124
Résultat de l'exercice	1 041 352	-1 041 352	1 119 691	1 041 352	1 119 691
Dividendes		1 042 956			
Provisions réglementées	3 000			3 000	
Total Capitaux Propres	9 160 069		1 118 087	1 044 352	9 233 804

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Prêts d'installation				
Autres provisions	3 000		3 000	
Total	3 000		3 000	
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

La provision a été neutralisée suite à l'opération de TUP avec la société BDO FS (BDO Financial Services IDF)

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	35 000	30 750	35 000		30 750
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	609 434		63 731		545 703
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	644 434	30 750	98 731		576 453
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		30 750	98 731		
Financières					
Exceptionnelles					

AVALLON AUDIT P2
Société d'audit et de conseil
Inscrite au Registre de la Compagnie des Paris
825 Avenue de la République 75011 Paris
95 rue de Lyon 89200 AVALLON
Tél 03.86.34.55.05

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 10 836 714 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant au 30/09/2025	Exercice à fin d'exercice	Exercice à fin d'exercice	Total à fin d'exercice
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	245 234	84 581		160 653
- à plus de 1 an à l'origine	281 918	112 122		169 796
Emprunts et dettes financières divers (*) (**) :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 386 229	1 386 229		183 181
Dettes fiscales et sociales	4 927 910	4 744 729		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**) :	185 301	185 301		
Produits constatés d'avance	3 810 121	3 810 121		
Total	10 836 714	10 323 084		513 630
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	220 930			
(**) Dont envers les associés				

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 0 €.

Notes sur le bilan

Charges à payer

Fourn.fact.non parvenues	377 055
Fourn.fact.non parvenues groupe	63 155
Int. courus s/emprunts groupe	1 090
Int courus c/c PM à payer	20 795
Personnel - Prov.CP RTT 13eMois	673 154
Personnel - Provision Primes	478 809
Personnel - Provision Intéressement	50 000
Personnel - Provision Participation	102 510
Personnel - Autres charges à payer	308 458
Prov.Charges soc. s/CP RTT 13eMois	303 386
Prov.Charges soc. s/Primes	221 313
Prov.Charges soc. à payer	189 503
Etat - charges à payer	46 402
Clients - Avoirs à établir groupe	2 052
Total	2 837 681

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	216 914
Total	216 914

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance Encours	3 810 121
Total	3 810 121

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2025		30/09/2024	
EXPERTISE COMPTABLE	16 050 904		15 917 730	
AUDIT	7 589 119		6 608 080	
SOCIAL	1 328 627		1 385 390	
AUTRES	1 702 837		1 194 903	
TOTAL	26 671 487		25 106 103	

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	30/09/2025	30/09/2024
Produits financiers de participation	272 540	270 361
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	267	
Autres intérêts et produits assimilés	2 172	1 830
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	274 979	272 190
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilés	34 270	19 031
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	34 270	19 031
Résultat financier	240 710	253 159

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 000	
Amortissements des immobilisations	353	
Rentrées sur créances amorties		2 288
TOTAL	5 353	2 288

Résultat et impôts sur les bénéfices

AVALLON 1203742
Société de droit français
Insolite au profit de la communauté de l'AVALLON
SAS au Capital de 100 000 000 €
823 424 804 RCS Nanterre
95 rue de Lyon 92160 AVALLON
Tél 03.86.31.53.05

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 1 080 552 €. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
PV Sursis report au 30/09/2001 - ABPR	1 936 102
PV Sursis report au 30/09/2012 - ABPR PARIS	56 681
PV Sursis report au 30/09/2012 - PRGC	450 720
PV Sursis report au 30/09/2002 - APBR	132 224
PV Sursis report au 30/09/2012 - CACG	465 684
PV Sursis report au 30/09/2021 - COFIEC	160 768
PV Sursis report au 30/09/2022 - VRC	656 707
PV Sursis report au 30/09/2024 - BDO LES ULIS	286 524
PV Sursis report au 30/09/2024 - 2AS	200 000
PV Sursis report au 30/09/2025 - EVRYENNE AUDIT	99 611
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	4 445 221
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	123 012
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la dette future d'impôt	1 080 552
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Notes sur le compte de résultat

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2013, la société SAS BDO IDF est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BDO FRANCE.

L'impôt sur les sociétés du groupe est réparti entre les différentes filiales en fonction de leur résultat propre (méthode de neutralité).

Nature de la rubrique "Impôts sur les bénéfices"

Nature de la rubrique "Impôts sur les bénéfices"	
Crédit Impôt Mécanat	-9 283
Impôt sur les sociétés	283 059
TOTAL	273 776

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : BDO FRANCE

Forme : SAS
SIREN : 500492004

Au capital de : 10 486 249 €

Adresse du siège social :
43-47 Avenue Grande Armée
75116 PARIS



Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 545 703 €

BDO IDF
Société par actions simplifiée
au capital de 5 365 000 euros
Siège social : 7, rue du Parc de Clagny
78000 VERSAILLES
307 571 000 RCS VERSAILLES

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE,
ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
DU 18 MARS 2026**

.../...

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025, s'élevant à 1 119 691 euros de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 119 691 euros
En totalité à titre de dividendes	

En outre, l'Assemblée Générale décide de prélever la somme de 521 euros sur le poste « Autres réserves » (lequel s'établira à 444 603 euros après prélèvement) pour distribuer des dividendes d'un montant global de 1 120 212 euros, **soit 5,22 euros par action.**

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de **8 113 592 euros.**

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 120 212 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement **à compter de ce jour.**

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices clos le	Dividendes	Revenu distribué éligible à la réfaction de 40 %	Revenu distribué non éligible à la réfaction de 40 %
30/09/2024	1 042 956 €	1 042 956 €	0 €
30/09/2023	1 201 760 €	1 201 760 €	0 €
30/09/2022	1 051 540 €	1 051 540 €	0 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.../...

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au **JOURNAL LA LOI**, une marque de la société LEXTENSO dont le siège social est : La Grande Arche - Paroi nord - 1, Parvis de la Défense - 92044 Paris La Défense (552 119 455 RCS Nanterre) pour accomplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

& & &

Extrait certifié conforme à l'original.

DocuSigned by:
Arnaud Naudan
9EE9AEBAFDC2402...

Arnaud NAUDAN
Pour MARANAR CONSEIL ET EXPERTISE
Présidente